



Historique APEVRA

*Association pour la Protection de
L'Environnement du Val du Ru d'Ancœur*



Les membres de notre association débutent leur activité lors de la décennie 1980. Sous le mandat de Monsieur Legrand maire de Mormant, nous avons alors fait échouer son projet d'implantation d'une usine d'incinération de déchets toxiques (société Générale des Eaux) dans la zone d'activités, à proximité des habitations avec l'appui de Monsieur Christian Blanc alors préfet de Seine et Marne.

Un peu plus tard, un projet d'implantation d'une « ECOPOLE » comportant une décharge de 72 ha que voulait créer l'AMSA, filiale de SITA (Groupe Suez), sur le site de Grandpuits apparaît. La zone étant déjà pourvue d'une raffinerie de pétrole TOTAL et d'une usine d'ammoniac/nitrates, il semblait logique d'y concentrer le maximum des émissions polluantes de l'Ile-de-France. C'est à cette époque que nous avons créé le 5 juin 1996, l'association de protection de l'environnement du val du ru d'Ancœur afin de faire échouer ce projet d'ECOPOLE. Soutenue par les habitants et les élus, notre association parvint à le faire annuler par le tribunal administratif de Melun, puis par la cour administrative d'appel de Paris. Cette entreprise qui avait fait appel dut renoncer à son projet.

Depuis cette date, grâce à notre participation à la commission de suivi du site de Grandpuits, nous exerçons une surveillance vigilante des pollutions émises par ces sites industriels. Au regard des aspects positifs (emplois, productions diverses de ces établissements industriels), les pollutions émises par ces sociétés demeuraient dans des proportions raisonnables ne nécessitant pas d'actions particulières de notre part.

Juillet 2022 voit renaître cette obstination à poursuivre la pollution de notre environnement du val du ru d'Ancœur : il s'agit cette fois d'injecter dans le sous-sol local des millions de tonnes de CO₂. Sous prétexte qu'il convient de continuer à émettre du CO₂, on préfère mettre la poussière sous le tapis et reporter à plus tard les mesures urgentes de réduction drastique des émissions qu'il conviendrait de prendre rapidement. Ce projet est d'une difficulté bien supérieure à ce que nous avons connu puisqu'il est approuvé et financé par l'Union Européenne et le Gouvernement Français à coup de millions d'euros. On comprend donc que nombre d'entreprises et d'instituts se précipitent vers cette nouvelle manne.

L'APEVRA, une fois de plus, s'opposera à ce nouveau projet insensé, d'autant plus qu'il multiplie les risques. Après avoir commencé à diffuser localement quelques bulletins d'information, nous poursuivons donc le développement de notre activité par ce site internet afin de développer les informations objectives et les aspects techniques indispensables à la compréhension des risques générés.